

Al-watwan

“Aime la vérité, mais pardonne à l’erreur” . Voltaire

26e année. N°1614 du mardi 31 août 2010. Prix/Comores : 250 Fc ; Etranger : 1,5 Euro. Directeur de la publication : Petan Mognihazi

LIRE EGALEMENT

Lancement du Fadc IV à Ndzuwani : 7,9 millions de dollars jusqu’en 2014

Deux conventions ont consisté en la rétrocession par le gouvernement comorien au Fadc de dons accordés, d’une part, par la Banque mondiale à hauteur de 5,6 millions de dollars et, d’autre part, par le gouvernement du Japon à hauteur de 2,3 millions. Les accords de ces financements ont été déjà signés en juin dernier entre l’Etat comorien et ses deux partenaires.

L’objectif de ce projet est d’améliorer l’accès aux emplois à court terme et de contribuer à l’amélioration de l’accès aux services socio-économiques de base par les communautés affectées par la crise alimentaire mondiale et la crise économique internationale et contribuer à atténuer leurs effets persistants.

Lire page 3

Baréa : 1 –
Cœlacanthes : 0



Après avoir dominé toute la partie, l’équipe nationale comorienne a perdu, avant-hier, 1 à 0, son match amical contre son homologue malgache. L’unique but de la rencontre a été marqué aux arrêts de jeu de la première mi-temps à la 48^{ème} minute (+3). Durant la seconde période, les Barea ont su gérer le score malgré les essais de l’offensive nationale.

Lire page 3

LE BILLET DE BABOU

A quoi va servir l’Agence Nationale pour l’Habitat ?

Lire page 3

VOTRE JOURNAL

Sauf cas exceptionnel, durant tout le mois de ramadan, la pagination de votre quotidien sera réduite à 4 pages. Dès la fin de cette période particulière, nos lecteurs retrouveront l’ensemble de leurs rubriques habituelles. La direction et le personnel se réjouissent de votre compréhension et souhaitent bon ramadan à ses lecteurs musulmans.

Finances publiques : la gouvernance dans les “Etats fragiles” à l’étude

Un séminaire se donne comme principal objectif “d’analyser et approfondir la compréhension des participants quant à l’importance de la prudence budgétaire et de la réalisation des objectifs macroéconomiques”. Le thème retenu serait en accord avec la stratégie d’aide des Etats dits fragiles, adoptée par le groupe de la Bad, afin d’apporter une assistance accrue aux pays sortant de conflit ou de crise.

Un atelier régional sur le thème de la gouvernance des Finances publiques dans les Etats fragiles est ouvert à Moroni depuis lundi 30 août pour s’achever au 3 septembre prochain. Ce séminaire se donne comme principal objectif “d’analyser et approfondir la compréhension des participants quant à l’importance de la prudence budgétaire et de la réalisation des objectifs macroéconomiques”, a déclaré madame Kanny Diallo, économiste principale, chargée de formation à l’Institut africain de développement, à l’ouverture de l’atelier à l’hôtel Itsandra. Le thème du séminaire est en accord avec la stratégie d’aide des Etats dits fragiles, adoptée par le groupe de la Bad, afin d’apporter une assistance

accrue aux pays sortant de conflit ou de crise.

Des ressources supplémentaires au titre du Fad-XI (Fonds africain de développement) ont été dégagées par la Bad pour la mise en place de



cette stratégie. “L’intervention accrue du Groupe de la Bad a pour objectif de contribuer au renforcement des capacités et la responsabilité en matière de gouvernance financière, y compris la gestion des ressources naturelles”, a expliqué la chargée de formation de l’Institut africain de développement.

Agir de concert

Dans son discours d’ouverture des travaux, le ministre des Finances publiques, Mohamed Bacar Dossar, a rappelé que “depuis la reprise de sa coopération avec les Comores en 2007, le groupe de la Banque africaine de développement a apporté à notre pays une assistance financière par des dons d’un montant total d’environ 28 millions de dollars

pour notamment le financement d’un programme d’appui aux réformes économiques et à la gouvernance”.

Enfin, les différentes délégations participant à ces séances de travail de cinq jours, échangeront sur les thèmes relatifs au “cadre de gestion des finances publiques, au renforcement de l’obligation de rendre compte des recettes tirées des industries extractives, à la transparence dans le cadre du contrôle budgétaire et à la gestion de l’intégrité dans le secteur public. Par ailleurs, elles exploreront “ensemble les voies et les moyens d’assurer la soutenabilité de la dette et le renforcement des systèmes fiscaux nationaux”.

Kamardine Soulé

Justice et entreprises

L’Opaco tire la sonnette d’alarme

Une conférence de presse autour du thème “Le climat des affaires et la pratique quotidienne de la justice envers nos entreprises privées”, a été organisée hier 30 août à l’hôtel Les Arcades par l’Organisation patronale des Comores (Opaco). Cette opération avait comme but de faire part aux citoyens et aux autorités de “l’inquiétude” de l’organisation sur “les pratiques et le traitement des dossiers économiques devant la justice”.

Cette inquiétude se ressent de plus en plus à un moment où la plus part des opérateurs ont des contentieux devant la justice et que la procédure d’étude des dossiers “diffère d’un dossier à l’autre”. Selon le président, Mohamed Abdallah Halifa, l’Opaco, en tant qu’organisation professionnelle d’employeurs, est dans son rôle lorsqu’elle “se pose la question sur la situation de la justice dans le pays”. Cela d’autant plus que “nous sommes inquiets et souhaitons que l’assurance et la sécurité soient apportées de tous”.

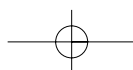
Après avoir cité des exemples “significatifs”, le président a dit que “l’Opaco tire la sonnette d’alarme et invite les autorités à garder un œil vigilant sur le fonctionnement de la justice” avant de lancer : “si le climat des affaires et la pratique quotidienne de la justice ne mettent pas en sécurité les opérateurs

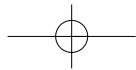
locaux, aucun investisseur étranger ne viendra s’y installer”.

Pour sa part, le vice-président affirmé que l’Opaco était favorable à l’idée “préconisée par le chef de l’Etat de faire venir des magistrats étrangers” qui appuieraient les magistrats locaux.

“Notre contribution va dans le sens

de la sensibilisation des autorités nationales pour qu’il n’y ait pas des erreurs ou des accidents de justice afin que les efforts engagés par le chef de l’Etat à travers la conférence de Doha, notamment, aboutissent dans l’intérêt du pays”, a conclu le vice-président..





Réagissant contre la nomination des directeurs régionaux apparentés à la Mouvance présidentielle, l'administration de l'île a publié un virulent communiqué à travers lequel elle s'insurge contre ce qu'elle appelle un "coup d'Etat institutionnel perpétré par le président intérimaire de l'Union des Comores".

Le gouverneur Mohamed Ali Said s'est démis de ses fonctions de chef de l'exécutif de Mwali, depuis jeudi 26 août. Parti le 24 août à Mayotte pour raisons familiales, il a été contraint de regagner Mwali, dans la précipitation en fin d'après midi du jeudi 26 août, après avoir eu vent de la signature du décret portant convocation du collège électoral pour les prochaines élections du président de la République et des gouverneurs des îles.

Et suite à cette renonciation de son mandat, Mohamed Ali Attoumane, son directeur de cabinet, estime qu'il appartient maintenant à la Cour Constitutionnelle d'apprécier car si l'acte est considéré comme un congé électoral il appartiendra au directeur de cabinet d'assurer la continuité des affaires comme à l'accoutumée. Par contre si la Cour statue l'acte de Mohamed Ali Said comme étant une démission, l'intérim sera dans ce cas, comme le stipule la constitution, assuré par le président du Conseil de

Mwali. Mohamed Ali Said démissionne et... se positionne

l'île. Par ailleurs, avant de renoncer à ses fonctions, Mohamed Ali Said a procédé à un remaniement technique de son gouvernement. Il s'agissait de procéder au remplacement de Abdourahmane Ben Cheikh, nommé ministre d'Etat chargé de l'organisation des élections.

Le reste de l'équipe sortant a été reconduit aux mêmes postes à l'exception d'Ahmed Souf, nommé à l'administration territoriale. Il cède sa place à Soudjay Madi qui occupe désormais le portefeuille des infrastructures. Le nouveau venu est originaire du très peuplé Kanaleni, un quartier de la banlieue de Fomboni. Ce fidèle lieutenant de Fazul a été

un membre de son dernier gouvernement. Cette nouvelle nomination serait perçue comme un signe fort de la nouvelle alliance entre Mohamed

Ali Said et Mohamed Said Fazul. Réagissant contre la nomination des directeurs régionaux apparentés à la Mouvance présidentielle en lieu et

place des partisans de Mohamed Ali Said mis en place par l'Union quelques jours après les dernières législatives suite à la large victoire des amis du locataire du palais de Bonovo et au rapprochement de circonstance avec Beit-Salam, quelques heures avant le retour du désormais ex-gouverneur de l'île à Mwali, son administration a publié un virulent communiqué à travers lequel elle s'insurge contre ce qu'elle appelle un "coup d'Etat institutionnel perpétré par le président intérimaire de l'Union des Comores".

Riziki



Santé. L'Unfpa offre du matériel à l'hôpital El-Maarouf

Le Centre hospitalier national El-Maarouf a reçu du Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa) un don de matériels de prélèvement et de transport des échantillons de cancer. La cérémonie de remise officielle s'est déroulée, dans la matinée du samedi 28 août au Chn à Moroni. Plusieurs personnalités, dont des représentants de l'Oms et de l'Unfpa (le) et le ministre de la santé Sounhadj Athoumani, ont participé à

cette cérémonie.

A en croire les spécialistes, ces équipements, mis à la disposition de l'hôpital, vont permettre de prélever et aussi de transporter les échantillons jusqu'à la Réunion en toute sécurité. Pour le représentant de l'Unfpa, "il est important de prendre les mesures urgentes car les recherches scientifiques prouvent que (dans le monde) les cas du cancer ont doublé au cours des trente dernières années et qu'ils devaient doubler de nouveau

entre 2000 et 2020 et presque tripler d'ici 2030" et a rappelé que les Comores ne sont pas épargnées par ce triste constat. Selon une enquête réalisée en 2009, on a dépisté 495 cas. 54,16% de personnes atteintes ont plus de 50 ans et 64,4% sont des femmes.

Selon le rapport cité, la prévention demeure fortement recommandée. Le représentant a sollicité l'aide de l'Etat car "lui seul" pourra édifier les fondements d'une recherche scienti-

fique forte capable de lutter contre le cancer.

Le ministre de la Santé quant à lui, a soutenu qu'il était important que l'Etat soit présent sur les fronts qui contribuent au bien être de la population surtout dans le domaine de la santé. Il souhaité qu'une plus grande sensibilisation soit menée auprès des populations rurales sur les dangers que provoque le cancer.

Radhuia Ali Mondoha
(stagiaire)



SECRETARIAT GENERAL

Le Secrétaire Général,

N°10 -331bis /UDC/SG/MS

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE LA RECHERCHE, DES ARTS ET DE LA CULTURE

UNIVERSITE DES COMORES

Moroni, le 24 Août 2010

APPEL A CANDIDATURE (Rappel)

- En complément de l'appel à candidatures N°10-180/UDC/SG/MS du 24 mars 2010, l'Université des Comores lance, pour les besoins de ses composantes, le présent appel à candidatures qui demeure ouvert jusqu'à la rentrée

universitaire 2010/2011 comprise.

- Le présent appel à candidatures concerne le recrutement d'un certain nombre d'enseignants chercheurs.

- Pour la Faculté des Sciences et Techniques : 2 enseignants permanents10

Pour la Faculté des Sciences et Techniques : 2 enseignants permanents 10

Disciplines	Nombre de Postes	Profil du Poste	Référence du poste
Chimie	1	Doctorat ou HDR	01 FST10
Mathématiques	1	Doctorat ou HDR	02 FST10

Pour la Faculté de Droit et des Sciences Economiques : 3 enseignants permanents

Disciplines	Nombre de Postes	Profil du Poste	Référence du poste
Economie	1	Doctorat ou HDR	01 FDSE
Statistiques et probabilités	1	Doctorat ou HDR	02 FDSE10
Droit	1	Doctorat ou HDR	03 FDSE10

Pour l'Institut Universitaire de Technologie : 2 enseignants permanents

Disciplines	Nombre de Postes	Profil du Poste	Référence du poste
Gestion de projet	1	Doctorat ou HDR	01 IUT10
Informatique	1	Doctorat ou HDR	02 IUT10

Objectif : Renforcer les capacités d'enseignement et d'encadrement des composantes concernées. Placé sous l'autorité du chef de la composante, l'enseignant chercheur travaillera en étroite collaboration avec le/les chefs de département en charge notamment du / des domaines de sa spécialité.

Description des missions:

L'enseignant chercheur a pour missions prioritaires:

- Assurer un service d'enseignement sous forme de cours magis-

traux, de travaux pratiques, de travaux dirigés ;

- Diriger des activités de recherche liées à son service d'enseignement ou menées par sa composante de rattachement ;
- Elaborer des projets de recherche individuelle ;
- Encadrer des stages pratiques sur le plan pédagogique ;
- Assurer l'exécution des activités de recherche qui lui sont confiées au sein d'une équipe ou d'une unité de recherche;
- Réaliser des recherches à titre individuel.

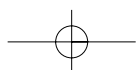
Constitution du dossier et dépôts de candidatures : Les dossiers de

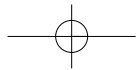
candidatures doivent inclure : une lettre de motivation comportant les adresses du candidat, le numéro de référence du poste postulé, le curriculum vitae, les copies certifiées des diplômes, un extrait d'acte de naissance de moins de trois mois, un casier judiciaire de moins de trois mois et deux photos d'identité récentes. Les dossiers de candidatures doivent être déposés, sous pli fermé, au secrétariat de la Présidence de l'Université des Comores, au plus tard le samedi 25 septembre 2010 à 12h00.

Othmane Abdou

Clamer que le chemin est long ne le raccourcit pas ; le raccourcir, c'est faire un pas en avant. Udombowandziaya ke yishashiha yowushashiha hawurenga wusoni

Université des Comores, rue de la Corniche BP 2585 Moroni - Tél : + 269 73 42 27, 73 90 23 Fax: + 269 76 24 01 - e-mail : univ_com@comorestelecom.km





Le ministre des Finances a "rappelé" que "ce que le Fadc réalise dans nos localités, c'est en fait le gouvernement qui le fait". Par ailleurs, il a loué la reprise de la coopération entre l'Empire du Japon et l'Etat comorien, qui fut suspendue pendant des années. Et de son côté, le gouverneur s'est réjoui qu'"encore une fois, une grande convention de financement soit signée à Ndzuwani".

Deux conventions de financement d'un montant total de 7,9 millions de dollars (quelques 3 milliards de francs comoriens) ont été signées, samedi dernier, entre le gouvernement comorien, représenté par son ministre des Finances, Mohamed Bacar Dossar, et le Fonds d'appui au développement communautaire (Fadc), par sa directrice nationale, Doulfat Dhilkamal, et le président de son Comité de coordination, Mohamed Taoufiki. La cérémonie, qui s'est déroulée dans la salle de conférence de la direction des douanes à Mutsamudu, a été assistée par le

vice-président Ikililou Dhoinine, le gouverneur Moussa Toybou entouré d'une partie de son gouvernement, ainsi que de nombreuses autres personnalités.

Ces deux conventions consistent en la rétrocession par le gouvernement comorien au Fadc de dons accordés, d'une part, par la Banque mondiale à hauteur de 5,6 millions de dollars et, d'autre part, par le gouvernement du Japon à hauteur de 2,3 millions. Les accords de ces financements ont été déjà signés en juin dernier entre l'Etat comorien et ses deux partenaires.

Le ministre comorien des Finances a saisi l'occasion pour rappeler que "ce que le Fadc réalise dans nos localités, c'est en fait le gouvernement qui le fait". Il a aussi loué la reprise de la coopération entre l'Empire du Japon et l'Etat comorien, qui fut suspendue pendant des années. Et de son côté, le gouverneur s'est réjoui qu'"encore une fois, une grande convention de financement est signée à Ndzuwani", rappelant celle, en

mars dernier, de l'Agence française de développement sur l'adduction d'eau de Sima, et celle, en mai, de la Banque africaine de développement, concernant la réhabilitation du réseau d'eau de Mutsamudu.

Selon Doulfat Dhilkamal, "ces dons vont financer un projet d'ur-

gence en réponse aux crises qui ont frappé le pays, notamment les diverses crises sociopolitiques qu'a traversé notre pays, la crise alimentaire mondiale et la crise économique internationale. Les actions menées vont contribuer à atténuer leurs effets persistants". Et tou-

jours d'après elle, "l'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès aux emplois à court terme et de contribuer à l'amélioration de l'accès aux services socio-économiques de base par les communautés affectées par ces crises".

Ledit projet, intitulé Fadc IV, verra son lancement fin septembre prochain et durera jusqu'en décembre 2014. Et comme cela se passe d'habitude avec cette institution, les communautés lui soumettront leurs projets pour financement et s'engageront elles-mêmes à soutenir une partie de ce financement.

Après la signature des conventions, Mohamed Taoufik, en sa qualité de militant associatif (titre qui lui vaut d'ailleurs d'être désigné à la tête du Comité de coordination du Fonds), a souhaité que "la procédure de souscription au financement du Fadc, qui demeure jusqu'ici trop compliquée, puisse cette fois être simplifiée".

SM



Baréa : 1 – Cœlacanthes : 0

Après avoir dominé toute la partie, l'équipe nationale comorienne a perdu, avant-hier, 1 à 0, son match amical contre son homologue malgache. L'unique but de la rencontre a été marqué aux arrêts de jeu de la première mi-temps à la 48^{ème} minute +3. Durant la seconde période, les Barea ont su gérer le score malgré les essais de l'offensive nationale. A la 77^{ème} minute, Mohamad Abdillah, arbitre central n'a pas accordé un but marqué par Aladine Sudiki, milieu de terrain comorien.

Durant le cours du match qui les joueurs visiteurs ont dominé offensivement la rencontre. L'unique but de la partie a été marqué sur un coup de pied arrêté de Ali Hassan, d'un coup franc d'environ 25 mètre de la cage de Lakatus. La balle, bien enveloppée, a traversé le

mur avant d'aller se loger dans les filets comoriens. "J'avais mieux placé le mur mais, je ne sais pas comment ils ont fait pour laisser une brèche", explique le gardien de but.

Du côté des 18 nationaux, "le moral

est toujours bon", selon Nasser Boura, attaquant de Belle Lumière. La délégation comorienne rentre aujourd'hui, mardi en fin d'après-midi vers 16 heures pour repartir à Lusaka en Zambie après demain, jeudi.

Elie-Dine Djouma



LE BILLET DE BABOU

A quoi va servir l'Agence National pour l'Habitat ?

Le **Projet Habitat** a fait long feu et fait place à l'**Agence Nationale pour l'Habitat** dont le statut reste encore flou car, si ma mémoire est bonne, elle n'a pas fait l'objet d'un examen à l'assemblée de l'Union, seule habilitée à définir les statuts des sociétés nationales.

D'après ce qu'on en sait, communiqué par la presse et les média audio visuels, cette agence va essentiellement fabriquer des parpaings en argile pour les vendre à la population.

Une information de taille malheureusement pas en détails, c'est qu'un budget de 500.000 kmf suffira pour avoir une maison en dur, sans qu'on sache le format de cette maison.

Le problème concomitant est le terrain à bâtir. L'Etat dépouillé de son patrimoine foncier pourra-t-il trouver des terrains à bâtir des logements sociaux?

Sinon l'Etat a-t-il un plan de récupération de ses terrains détournés par certains services administratifs qui ont fourni à des individus la paperasse nécessaire pour obtenir un titre de propriété?

Je saisis l'occasion pour rappeler l'urgence de la résolution des problèmes liés à l'occupation des sols dans les communes ainsi que l'épineux problème du patrimoine foncier étatique.

Un Etat qui veut mériter ce nom, ne peut pas se laisser dépouiller par ses citoyens sans réagir.

Voilà une question de taille aux candidats aux prochaines présidentielles.

Babou des Iles.

La CBE Sarl, société de concassage et de travaux routiers recrute pour un CDI :

Un (e) comptable Senior

Formation en comptabilité de type BAC +4 ou équivalent

Expérience 3 ans minimum

Anglais opérationnel (oral et écrit)

Un (e) comptable

Formation en comptabilité de type BAC +2 ou équivalent

Bonne connaissance des logiciels comptables tels EBP

Prise de fonction : Immédiate

Définition de fonction disponible au secrétariat CBE

Envoyer votre CV + lettre de motivation par email au adm.cbe@comorestelecom.km ou au secrétariat CBE si Handouli Région Hamanvou contact 763 27 34 avant le 13/09/2010

COMMUNIQUE

Nous vous informons que "l'Université de la Ville", de faculté des sciences et de Technologies est ouverte à MAVINGOUNI, ancien palais présidentiel à partir du 15 juillet 2010.

L'Université de la Ville contient les Facultés suivantes :

- Faculté de médecine humaine
- Faculté Dentaire
- Faculté de Pharmacie

- Faculté de l'ingénierie
- Faculté d'infirmierie
- Faculté de laboratoire
- Faculté de droit
- Faculté de science humaine

Nous appelons tous les Bacheliers Comoriens de venir s'inscrire massivement dans le local de l'Université sis à Mavingouni. Pour votre inscription, joignez tous les

documents nécessaires et vous aurez la réponse avant 30 jours.

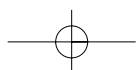
Pour plus d'informations contactez-nous aux numéros suivants :

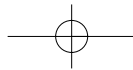
Portable : 322 14 07

Fixe : 763 29 09

Email : cityuniversity_2010@yahoo.com

Nous vous remercions





PUBLICITE

AVERTISSEMENT DANS LES COMORES

LE PRÉSENT DOCUMENT INFORME que AMKA PRODUCTS (PROPRIETARY) LIMITED, une entreprise sud-africaine immatriculée 65/05680/07 et située 14 Ellman Street, Sunderland Ridge, PRETORIA, Gauteng, République d'Afrique du Sud, est propriétaire de la marque de commerce suivante :

CLERE

qui est utilisée pour ou en rapport avec :

préparations de blanchiment et autres substances destinées à la blanchisserie ; préparations nettoyantes, polissantes, lavantes et abrasives ; savons ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions capillaires ; dentifrices

LE PRÉSENT DOCUMENT INFORME ÉGALEMENT QUE :

Le propriétaire ci-dessus revendique tous les droits quant à la marque de commerce et au label ci-dessus, et engage des poursuites contre toute personne, société ou entreprise qui contrefait, imite, viole ou enfreint de toute autre manière lesdits droits dans les COMORES.

CAUTIONARY NOTICE IN COMOROS

NOTICE is hereby given that AMKA PRODUCTS (PROPRIETARY) LIMITED, a South African company No. 65/05680/07 of 14 Ellman Street, Sunderland Ridge, PRETORIA, Gauteng, Republic of South Africa, is the owner of the following trade mark:

CLERE

Which is used upon or in connection with:

Bleaching preparations and other substances for laundry use; cleaning, polishing scouring and abrasive preparations; soaps; perfumery, essential oils, cosmetics, hair lotions; dentifrices

NOTICE IS ALSO HEREBY GIVEN THAT:

The above owner claims all rights in respect of the above trade mark and label and will take all legal proceedings against any person, firm or corporation counterfeiting, imitating, violating or otherwise infringing the said rights of the owner in the COMOROS

AVERTISSEMENT DANS LES COMORES

LE PRESENT DOCUMENT INFORME que THE COCA – COLA COMPANY, une entreprise de l'Etat de Géorgie située One Coca – Cola Plaza, Georgia 30313, Etats – unis d'Amérique, est propriétaire de la marque de commerce suivante

OUVRE DU BONHEUR

Qui est utilisée pour ou en rapport avec

Bières, eaux minérales et gazeuses et autres boissons non alcooliques ;
Boissons de fruits et jus de fruits ; sirops et autres préparations pour faire des boissons de la catégorie internationale 32

LE PRESENT DOCUMENT INFORME ÉGALEMENT QUE :

Le propriétaire ci-dessus revendique tous les droits quant à la marque de commerce ci – dessus, et engage des poursuites contre toute personne, société ou entreprise qui contrefait, imite, viole ou enfreint de toute autre manière lesdits droits dans les COMORES

CAUTIONARY NOTICE IN COMOROS

NOTICE is hereby given that the COCA-COLA COMPANY, a Delaware corporation of One Coca – Cola Plaza, Atlanta, Georgia 30313, United States of America, is the owner of the following trade mark:

OUVRE DU BONHEUR

Which is used upon or in connection With:

Beers; mineral and aerated waters and other non-alcoholic drinks: fruit drinks; and fruit juices; syrups and other preparations for making beverages in international class 32

Notice is also hereby given that:

The above owner claims all rights in respect of the above trade mark and label and take all legal proceedings against any person, firm or corporation counterfeiting, imitating, violating or otherwise infringing the said rights of the owner in the Comoros

